



COMMUNE DE VAL-D'ILLIEZ

Route des Crosets 2
Case postale 5
1873 Val-d'Illiez

+41 24 476 87 87
+41 24 476 87 88

www.illiez.ch
administration@illiez.ch

Val-d'Illiez, le 25 août 2022

A V I S

**L'Assemblée primaire est convoquée
le dimanche 25 septembre 2022**

EN VUE DES VOTATIONS FEDERALES RELATIVES

- À l'initiative sur l'élevage intensif
- Au financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la TVA
- À la modification de la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants (AVS 21)
- À la modification de la loi fédérale sur l'impôt anticipé

Horaire du bureau de vote

Le bureau de vote sera ouvert à la **Salle de conférence de l'Administration communale** selon l'horaire suivant :

samedi	24.09.2022	:	de 18 h00 à 19 h00
dimanche	25.09.2022	:	de 10 h00 à 11 h00

Vote par correspondance

En ce qui concerne les modalités d'application de ce vote, vous voudrez bien vous référer aux instructions figurant sur la Carte civique - feuille de réexpédition. Au surplus, nous vous communiquons que, si vous votez par correspondance, vous pouvez :

1. **Poster votre enveloppe de transmission** (une seule par électeur) au plus tard le mardi par courrier B ou le jeudi par courrier A ;
2. **Ou déposer votre enveloppe de transmission dans l'urne prévue à cet effet au secrétariat de l'Administration communale** dès réception du matériel de vote, selon l'horaire suivant :

Le lundi et le jeudi
Le mardi
Le mercredi

entre 08 h00 et 10 h00
entre 07 h00 et 10 h00
entre 15 h00 et 18 h00

Commune de Val-d'Illiez

Ismaël Perrin

Président



Hülya Neza

Secrétaire municipale